

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



RECU DES EFFECTIFS

- Par rapport à 2013, la branche enregistre une faible variation – 4,8 % de ses effectifs salariés en 2021.
- Selon les prévisions réalisées pour les années 2022 à 2023, cette tendance semble s'infléchir à la hausse.
- Sur l'ensemble de la période (2013 à 2023), les effectifs de la branche se replient (– 5,2 %) à l'inverse de ceux du secteur (+ 4,3 %).

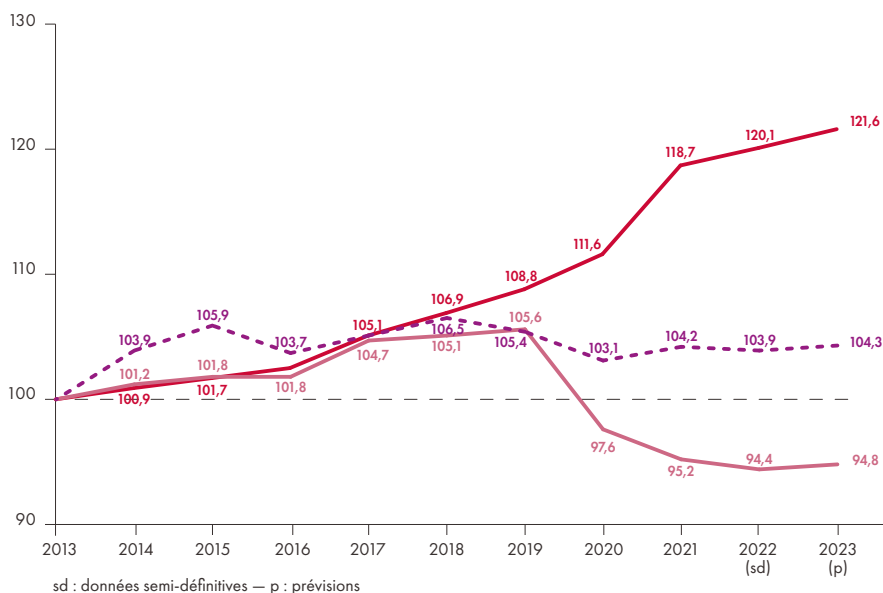
Évolution des effectifs salariés en volume

Années			Ompl			
2013	11 023	64 011	418 164	3 080	47 116	2 792
2014	11 153	66 508	421 726	3 230	49 183	2 942
2015	11 217	67 787	425 204	3 420	49 859	3 291
2016	11 220	66 391	428 511	3 461	48 792	2 918
2017	11 545	67 294	439 646	3 487	48 980	3 282
2018	11 586	68 163	447 199	3 570	49 460	3 547
2019	11 642	67 494	454 932	3 436	48 914	3 502
2020	10 761	66 008	466 760	3 519	48 217	3 511
2021	10 490	66 706	496 473	3 335	49 103	3 778
2022 (sd)	10 407	66 524	502 394	3 243	49 154	3 720
2023 (p)	10 453	66 788	508 318	3 295	49 291	3 749

Sources: Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.

sd : données semi-définitives — p : prévisions

Évolution des effectifs salariés en indice (base 100 en 2013)



Sources: Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.



Secteur juridique

Branche professionnelle



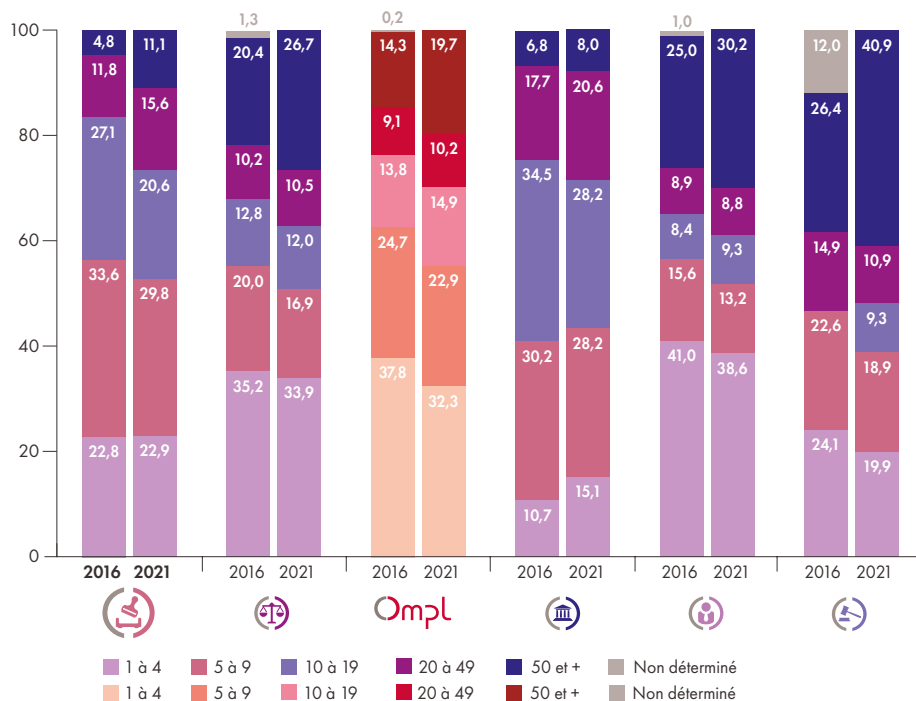
Études d'huissiers de justice



3/4 DES EFFECTIFS DANS DES PETITES ENTREPRISES

- 73,3 % des salariés de la branche travaillent au sein d'une entreprise comptant moins de 20 salariés. Par rapport à 2016, cette part a néanmoins reculé (- 10,2 points) au profit des entreprises de plus grande taille.
- Avec une diminution de - 5,2 points, le secteur connaît une évolution similaire mais moins marquée de la proportion de salariés employés par des petites entreprises de moins de 20 salariés.

Répartition des salariés par tranche d'effectif salarié des entreprises (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



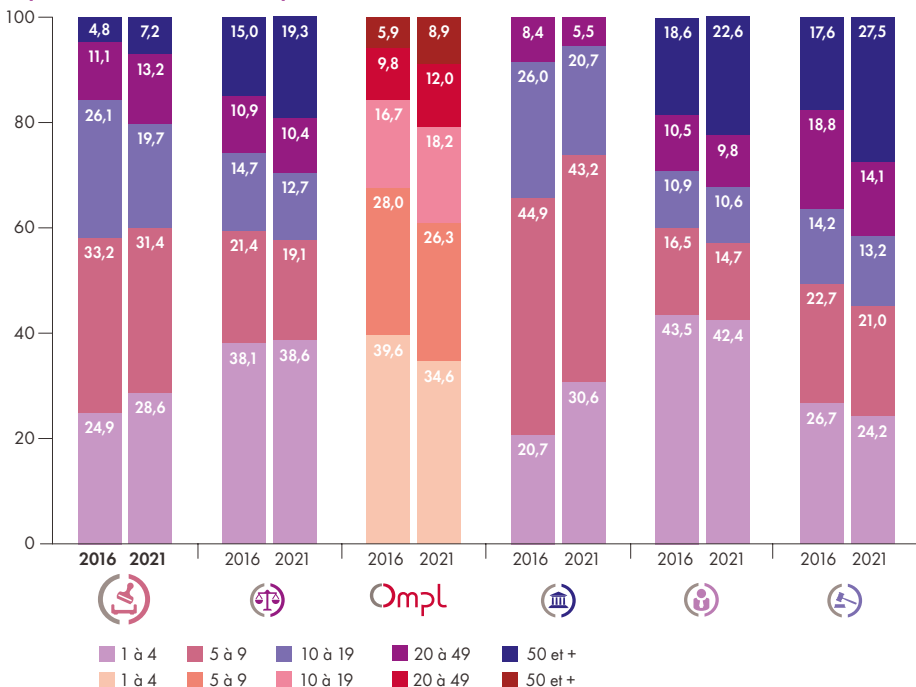
HAUSSE DES GRANDS ÉTABLISSEMENTS

- L'importance des structures à taille humaine est très marquée puisque les établissements de moins de 20 salariés regroupent 79,7 % des effectifs.

Cette proportion a néanmoins reculé de - 4,5 points par rapport à 2016.

- Le secteur est caractérisé par une configuration différente dans la mesure où 70,4 % des salariés travaillent dans une petite entreprise. La variation de leur part (- 3,8 points) est d'ampleur comparable à celle observée dans la branche.

Répartition des salariés par tranche d'effectif salarié des établissements (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

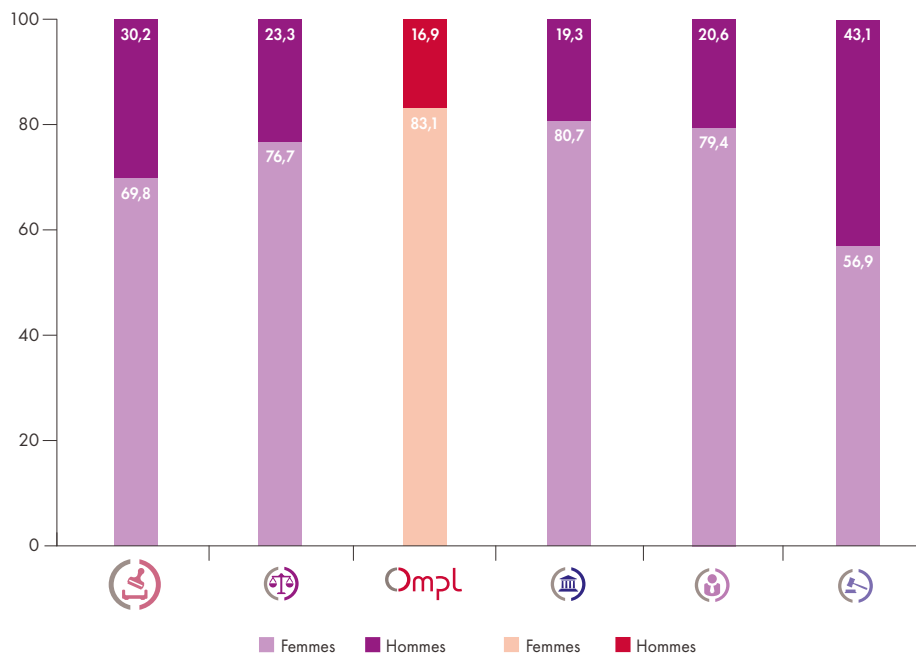


MAJORITÉ D'EMPLOIS FÉMININS

Les emplois de la branche sont en grande partie féminins : 69,8 % des salariés sont des femmes.

Cette proportion est inférieure de - 6,9 points à la moyenne du secteur (76,7 %).

Répartition des salariés par genre (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



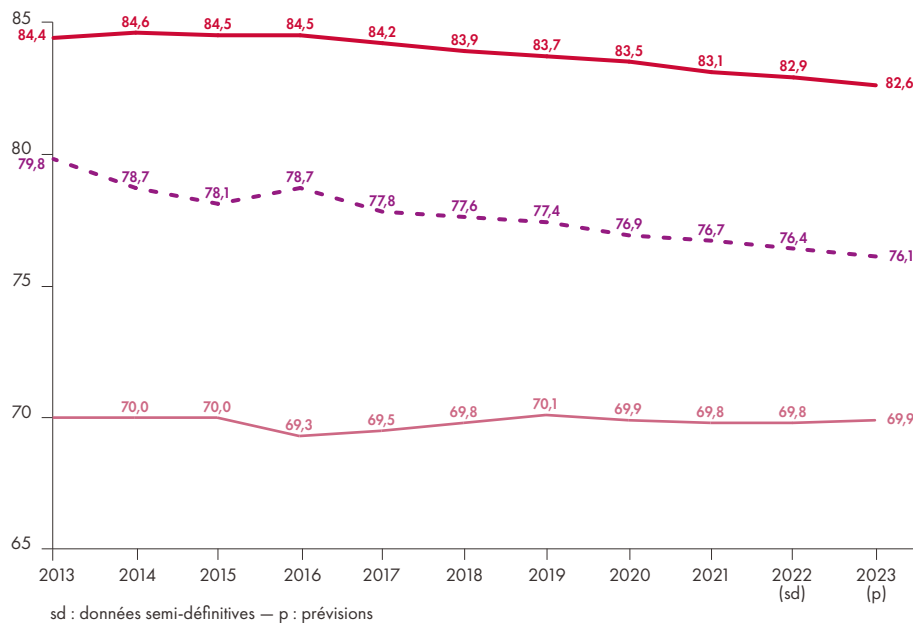
STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

• Par rapport à 2013, les données observées montrent que la part des femmes dans l'emploi de la branche reste relativement stable jusqu'en 2021. Elle varie seulement de - 0,2 point.

• Les prévisions pour les années 2022 à 2023, laissent envisager un infléchissement à la hausse de cette tendance.

• Sur l'ensemble de la période (2013 à 2023), le taux de féminisation de la branche diminue moins fortement (- 0,1 point) que celui du secteur (- 3,7 points).

Évolution du taux de féminisation (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.



2/5^E DES EFFECTIFS DANS TROIS RÉGIONS

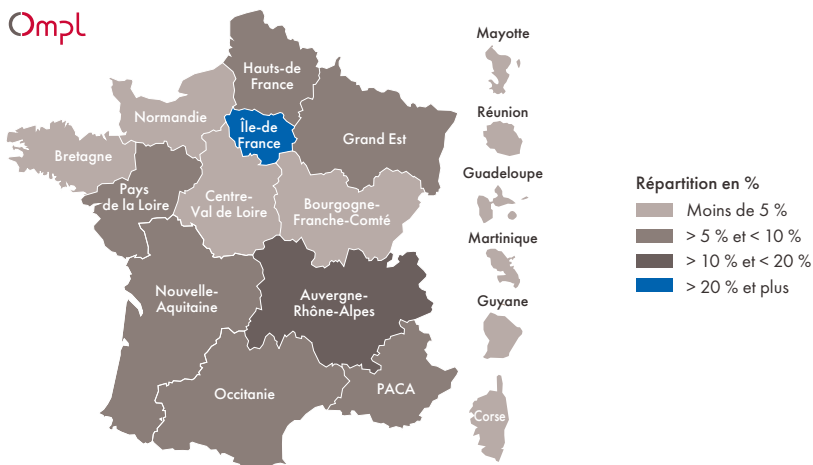
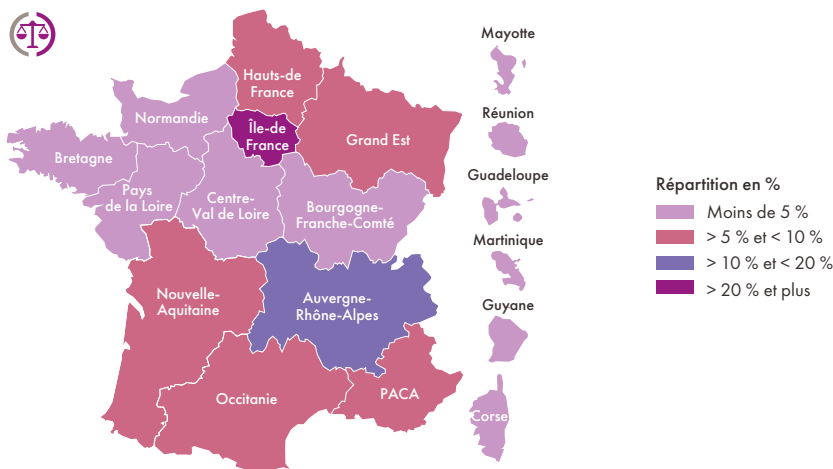
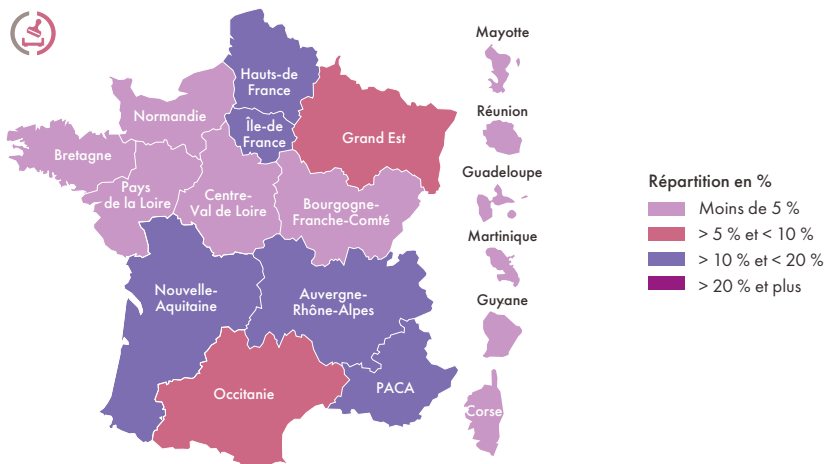
• L'Île-de-France rassemble 19,3 % des salariés de la branche et son poids est inférieur à celui du secteur (36,9 %).

• La Hauts-de-France est la seconde région pour l'emploi de la branche (11,3 %).

• L'Auvergne-Rhône-Alpes Nouvelle-Aquitaine occupe la troisième place en nombre de salariés (10,5 %).

Ces trois régions regroupent 41,1 % des salariés de la branche et 59,5 % des effectifs sectoriels.

Effectifs par région (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

En 2021, le taux de féminisation de la branche varie nettement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour l'Auvergne-Rhône-Alpes (73,8 %) et atteint un minimum pour les DOM regroupés (62,9 %).

Sur ces territoires, la proportion de femmes dans les effectifs de la branche a faiblement évolué par rapport à 2016 :

- + 0,3 point pour l'Auvergne-Rhône-Alpes;
- + 0,6 point pour les DOM regroupés.

Taux de féminisation par région (%)



Ompl

Régions	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Auvergne-Rhône-Alpes	73,5	73,8	82,4	80,7	86,0	84,7
Bourgogne-Franche-Comté	70,2	68,8	80,9	77,0	87,9	86,3
Bretagne	71,1	69,2	81,8	80,7	85,7	84,1
Centre-Val de Loire	68,9	70,8	80,5	79,3	86,7	86,1
Corse	55,3	67,6	69,0	80,6	82,5	83,1
DOM regroupés	62,3	62,9	71,1	77,4	82,3	83,4
Grand Est	67,8	67,6	81,5	78,6	87,2	85,4
Hauts-de-France	68,9	70,1	79,2	75,9	84,3	83,7
Île-de-France	67,8	68,2	74,3	72,5	78,7	77,2
Normandie	71,3	69,6	72,3	80,7	85,6	85,4
Nouvelle-Aquitaine	72,5	72,4	83,7	80,0	86,8	85,2
Occitanie	69,5	69,7	82,2	80,0	86,2	84,8
Pays de la Loire	70,7	72,6	79,5	76,8	85,5	84,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	67,7	69,3	81,2	79,8	86,1	84,3
Ensemble	69,3	69,8	78,7	76,7	84,5	83,1

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.